

dé detachable CATALOGUE DES FORMATIONS 2024

MODES DE CHASSE



Approche et affût du Grand Gibier (chevreuil, sanglier, cerf)

Salle Pourcelot à Gonsans

- mercredi 24 avril à 20h
- samedi 25 mai de 9h à 12h

Offrir les connaissances indispensables à la pratique de ces modes de chasse en été et après l'ouverture générale de la chasse (lundi, mardi et mercredi).

Intervenants : FDC25, ADCGG, UNUCR.



Formation Chamois

Salle Pourcelot à Gonsans

- jeudi 5 septembre 20h
- samedi 7 septembre de 9h à 12h

Acquérir les connaissances nécessaires à la chasse de cet animal dans le respect d'une gestion qualitative de l'espèce.

Intervenants : Service technique de la FDC25, ADCGG, UNUCR.



Formation Cerf

Salle Pourcelot à Gonsans

- mercredi 4 septembre - 20h

Améliorer les connaissances indispensables à la chasse du plus grand mammifère de France. Formation nécessaire pour les détenteurs d'un bracelet de cerf, biche, daguet ou faon.

Intervenants : FDC25, ADCGG, UNUCR.



Chasse à l'arc

Salle Pourcelot à Gonsans

- samedi 20 avril de 8h30 à 17h
- samedi 24 août de 8h30 à 17h

Se former aux différentes techniques de cette discipline dans le but d'obtenir une autorisation de chasser à l'arc. Le permis de chasser n'est pas obligatoire pour suivre cette formation.

Intervenants : Association des Chasseurs à l'Arc de Franche-Comté.

Formation complémentaire

Chasse à l'arc

- Formation théorique :
dimanche 21 avril
- Formation pratique :
dimanche 5 mai
- Examen de fin de formation :
dimanche 2 juin

Ces modules intègrent la Journée de Formation Obligatoire et permettent de chasser à l'arc avec une meilleure base de connaissances.

Inscription auprès de l'Association des Chasseurs à l'arc de Franche-Comté
Patrick MOREL : 06 71 79 61 02
assocafc@gmail.com

SÉCURITÉ



Hygiène de la venaison

Salle Pourcelot à Gonsans

- samedi 31 août de 9h à 12h

Former les chasseurs locaux aux dispositions réglementaires en matière de suivi sanitaire de la venaison.

Intervenant : Service technique de la FDC25.



Éviscération et découpe d'un sanglier

FDC25 - Laboratoire de découpe

- dimanche 25 août de 9h à 12h
- dimanche 1^{er} septembre de 9h à 12h

Apprendre à préparer et à mettre en valeur soi-même sa venaison avant de la cuisiner.

Intervenant :

Delphin VIVOT, boucher à Guyans-Vennes



Formation sécurité

Formation désormais obligatoire pour l'ensemble des chasseurs tous les 10 ans. La formation est dispensée sur Internet via l'espace adhérent du site de la FDC25.

Pour les chasseurs âgés entre 65 et 75 ans, formation en présentiel à Gonsans, tous les vendredis, de septembre à février, les présidents d'A.C.C.A. doivent se rapprocher de la FDC25 afin d'inscrire les personnes concernées.

Formations gratuites pour les chasseurs du Doubs.
Pour les non-adhérents à la FDC25, nous contacter.



Photo : D. GEST

AGRÉMENTS

Devenir piégeur

Salle Pourcelot à Gonsans

● samedi 9 mars et samedi 16 mars de 8h30 à 17h. Les deux jours de formation sont obligatoires.

Apprendre les techniques spécifiques de piégeage des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et obtenir l'agrément de piégeur. Le permis de chasser n'est pas obligatoire pour suivre cette formation. Formation ouverte dès 16 ans.

Intervenants : FDGPPAD, service technique de la FDC25.



Gardes particuliers

Salle Pourcelot à Gonsans

- samedi 17 février de 8h30 à 17h
- samedi 24 février de 8h30 à 17h
- samedi 2 mars de 8h30 à 12h30

Les deux jours et demi de formation sont obligatoires pour valider l'ensemble des modules. Se mettre en conformité avec le décret du 30 août 2006, qui institue une formation obligatoire pour tout nouveau candidat à ce poste ainsi que pour les gardes particuliers en phase d'agrément. Intervenants : FDC25, OFB, FDGPPAD, Fédération de Pêche.

JURIDIQUE



Photo : D. GEST

Formation juridique

Salle Pergaud à Gonsans

- vendredi 3 mai à 20h
- vendredi 4 octobre à 20h

Offrir aux participants les conseils et informations juridiques liés à la gestion d'une A.C.C.A. Intervenants : juristes de la FDC25 et Gilles RENAUD, responsable commission juridique FDC25.

FORMATIONS BIEN-ÊTRE DE NOS COMPAGNONS

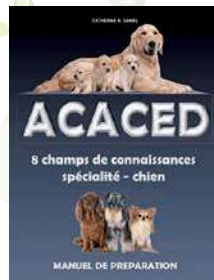
Formation ACACED

Salle Pergaud à Gonsans

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

- 24 et 25 mai

Formation qualifiante sanctionnée par un contrôle de connaissances. Permet d'obtenir un diplôme délivré par la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt. Permet d'exercer certains métiers en relation avec le chien.



Formation payante :

- 150 € pour les adhérents FDC25.
- 200 € pour les non-adhérents.

Infos et inscription : au 03 81 61 54 27 ou assistant@fdc25.com

Intervenant :

Formateur agréé du CFPPA de Valdoie



Photo : D. GEST

Premiers secours aux chiens de chasse

Salle Pergaud à Gonsans

- samedi 22 juin de 8h30 à 17h

Prendre en charge et porter les premiers secours à son propre chien avant consultation ou arrivée du vétérinaire.

Formation payante : 125 €

Infos et inscription : au 03 81 61 54 27 ou assistant@fdc25.com

Intervenant :

Formateur agréé du CFPPA de Valdoie



Photo : D. GEST

Formation "Mon chien et moi"

Salle Pourcelot à Gonsans

- samedi 23 mars de 9h à 12h
 - samedi 27 avril de 9h à 12h
- Places limitées : 12 personnes

Ethologie, le chiot / chien : ses besoins, éducation du chien, troubles comportementaux, chasse aux idées reçues, questions / réponses.

Intervenant :

Patrick LANQUETIN, comportementaliste canin

CHASSE ACCOMPAGNÉE



Chasse accompagnée



Gonsans

1/2 journée de formation obligatoire

- samedi 6 avril de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- samedi 10 août de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- mercredi 14 août de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- mercredi 21 août de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- samedi 31 août de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
- samedi 7 septembre de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30

Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement à la formation, dès l'âge de 14 ans 1/2. Cela vous permettra de chasser accompagné dès 15 ans révolus (âge légal). La formation est obligatoire pour tous les accompagnateurs.

Inscriptions sur votre espace adhérent sur le site www.fdc25.com ou au 03 81 61 23 87